



## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES

Tenue le 1<sup>er</sup> juin 2017 –

Cage à Maxime, Scott, Beauce

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Monsieur Gilles Pellerin, président du conseil d'administration du CDPSF adresse un mot de bienvenue aux membres présents.

### **2. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE**

Monsieur Pellerin appelle une proposition pour que **soit désigné M. Gérard Trottier** comme président de cette assemblée et également comme président du scrutin puisque des élections sont prévues à l'ordre du jour de cette assemblée.

Monsieur Simon Loubier propose et Monsieur Benoit Coté appui.

**Adoptée à l'unanimité**

### **3. NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Sans plus tarder, M. Trottier appelle une proposition pour que soit désigné comme secrétaire de cette assemblée **M. Henri-Julien Chartrand**

Madame propose et Monsieur Sylvain Croft appuie.

**Adoptée à l'unanimité**

Gilles Pellerin remercie et déclare l'assemblée ouverte.

Avant de débiter, il présente les personnes présentes à cette table et qui l'accompagnent.

Il présente également les autres membres du conseil d'administration du CDPSF élus en juin 2016.

### **4. CONFIRMATION PAR LE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

M. Chartrand, est-ce que l'avis de convocation a été envoyé dans les délais prescrits ? Monsieur le Président d'assemblée, l'avis de convocation et l'ordre du jour pour cette assemblée annuelle des membres ont été transmis par courriel aux membres du CDPSF et étaient également disponibles sur le site Internet du CDPSF, conformément aux Règlements généraux du CDPSF, dans les délais

Monsieur le Président, je confirme qu'après la vérification de l'identité des personnes présentes dans la salle, un total de **55 membres** sont présents dans l'assistance. Ils sont tous autorisés à agir à une assemblée annuelle des membres.

Nous avons donc quorum, conformément aux dispositions de nos Règlements généraux.

#### **5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le président d'assemblée lit l'ordre du jour et précise que les membres devront ajouter dès maintenant des items au point varia, car ce point sera fermé après l'adoption de l'ordre du jour.

Monsieur Benoit Goulet propose et monsieur François Laporte appuie.

Aucun item n'est ajouté au point varia.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **6. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DES MEMBRES DU CDPSF TENUE le 17 octobre 2016**

Monsieur Trottier résume le procès-verbal à l'assemblée.

Monsieur Gilles Pellerin propose l'adoption du procès-verbal et Madame Christine Deschênes appuie.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES MEMBRES DU CDPSF TENU le 27 mai 2016**

Monsieur Trottier résume le procès-verbal à l'assemblée.

Monsieur Simon Lévesque propose l'adoption du procès-verbal et monsieur Michel Lévesque appuie.

**Adoptée à l'unanimité**

#### **7. RÉCEPTION DU BILAN ANNUEL DU CDPSF**

Monsieur Trottier invite M. Mario Grégoire à présenter le bilan annuel du CDPSF. Ce dernier présente le bilan.

Il fait rapport sur les principaux objectifs qui étaient définis dans le plan stratégique. Entre autres :

- Réunir l'ensemble des professionnels en services financiers œuvrant au Québec.
- Promouvoir vos intérêts;
- Faire rayonner votre profession;
- Resserrer les liens de confiance et de solidarité professionnelle;
- Améliorer la gouvernance, les contrôles financiers;
- Prioriser les développements technologiques (site Internet, communication et administration);

Le président d'assemblée demande s'il y a des questions. Comme il n'y en a pas, il demande une proposition pour recevoir le bilan.

Monsieur Daniel Bissonnette propose et Monsieur Michel Lévesque appuie.

**Adoptée à l'unanimité**

**8. Réception des états financiers du Conseil pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2017 et du rapport d'auditeur afférent :**

Le président d'assemblée invite Madame Karine Charest trésorière, à présenter ce point à l'ordre du jour.

Madame Charest explique d'emblée la différence entre un Avis au lecteur et un Audit.

Madame Charest poursuit avec une revue de chacun des postes comptables dont une copie est jointe aux présentes. Madame Charest fournit des explications et éclaircissements sur les points suivants et qui sont soulevés par les administrateurs :

- L'évolution des coûts de formation;
- Les revenus de commandites et de publicité;
- Les mouvements de trésorerie;
- Les comptes payables et les comptes recevables;
- Dépôts sur réservation (Tournée provinciale et formations en salle);
- Les balances de vérification de 2016 et 2017 aux fins de comparaison.

Suite la présentation et à une période de questions, on recommande qu'à l'avenir, on détaille le point : Revenus de cotisation. Cette recommandation est acceptée par la trésorière.

## **9 Nomination des vérificateurs :**

Il est proposé par Monsieur Gilles Pellerin et appuyé par Monsieur Simon Loubier de nommer Hénaire, Danis, Brunet comme auditeur.

**Adoptée à l'unanimité**

## **10. Modification des règlements généraux et approbation :**

**Changement de titre du PDG avec modification aux règlements généraux.**

Il est proposé de changer le titre du poste de Président directeur général, actuellement occupé par Monsieur Mario Grégoire, à celui de Président et Chef de la direction. Ces modifications comportent des changements aux articles suivants :

**48. Le comité exécutif.** Sauf pour le président et chef de la direction, les dirigeants sont élus par le conseil d'administration lors de sa première réunion qui suit chaque assemblée annuelle des membres.

**49. Les dirigeants sont :**

- président du conseil d'administration,
- premier (1<sup>er</sup>) vice-président
- deuxième (2<sup>e</sup>) vice-président
- secrétaire
- trésorier
- président et chef de la direction

Sauf pour le président et chef de la direction, une même personne peut cumuler plusieurs postes de dirigeants.

**50. Le président et chef de la direction.**

Le président et chef de la direction est un salarié du CDPSF. Le Conseil d'administration, suite à une procédure de dotation, nomme le président et chef de la direction pour une période de 3 ans. Il fixe, par contrat, ses conditions de travail et le processus de son évaluation. Tel contrat est renouvelable.

Le président et chef de la direction assiste aux réunions du conseil d'administration, mais n'a pas droit de vote.

Il est le porte-parole du CDPSF, en dirige les opérations et met en œuvre le plan stratégique et les plans d'affaires.

Le président et chef de la direction signe tous les documents qui requièrent sa signature, il a le contrôle général et la surveillance des affaires du CDPSF

Comme l'indique Monsieur Gérard Trottier, les règlements généraux doivent être modifiés.

**Il est proposé par Monsieur Simon Loubier et appuyé par Monsieur Benoit Goulet d'adopter les modifications telles que présentées.**

**Adoptée à l'unanimité.**

**11. Plan d'affaires « Conseil 2020 »:**

Monsieur Mario Grégoire présente le plan d'affaire 2020.

Les objectifs principaux sont axés sur 5 grands axes principaux afin d'intensifier nos actions

- définir le rôle des administrateurs afin de préciser leur contribution attendue et les former les administrateurs afin qu'ils assument pleinement leur rôle
- mettre à jour un rapport quantitatif et ponctuel et en continu sur les besoins et intérêts de nos segments de marché
- développer des activités en lien avec la protection et la prévention de nos segments de marché
- développer des objectifs et des indicateurs financiers par segment de marché
- sécuriser les revenus et évaluer la rentabilité de toutes les activités
- personnaliser nos communications en fonction du profil et des intérêts de nos membres
- moderniser le traitement de l'information et de la formation
- développer des outils d'accompagnement (indice santé financière)
- **gouvernance** stratégie : mise à jour de la structure et du fonctionnement organisationnel et décisionnel (conseil d'administration,
- **développement technologique** stratégie : implanter des outils informatiques et numériques, modernes et efficaces.
- **gestion des membres** stratégie : augmenter notre capacité à gérer une base de données détaillée, permettant de segmenter nos services en fonction des cycles de vie de nos membres et nos réseaux

## **12. ÉLECTIONS DES POSTES À POURVOIR AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**7 administrateurs doivent être élus parmi les membres votants soient :**

- **1 administrateur** pour la division administrative **Est-du-Québec**
- **1 administrateur** pour la division administrative **Montréal**
- **1 administrateur** pour la division administrative **Centre-du-Québec**
- **1 administrateur** pour la division administrative **Lanaudière-Laurentides-Laval**
- **1 administrateur** pour la division administrative **Ouest du Québec**, pour une période d'une année puisqu'il est vacant.
- **1 Administrateur externe 1**
- **1 Administrateur externe 3**

**Mises en nomination :**

Au poste de la division administrative **Est-du-Québec**, une seule candidature est annoncée soit : Gilles Pellerin. **Il est élu par acclamation.**

Au poste de la division administrative **Montréal**, une seule candidature est annoncée soit Frédéric Perman. **Il est élu par acclamation.**

Au poste de la division administrative **Centre-du-Québec**, une seule candidature est annoncée soit : Frédéric Gariépy-Ladouceur. **Il est élu par acclamation.**

Au poste de la division administrative **Lanaudière-Laurentides-Laval**, une seule candidature est annoncée soit : Benoit Goulet. **Il est élu par acclamation.**

Au poste de la division administrative **Ouest du Québec**, deux candidatures sont annoncées soient : Louiselle Alain et Benoit Coté. À la suite d'une élection, **Monsieur Benoit Coté est élu.**

**2 postes d'administrateurs externes dont les nominations sont proposées par le conseil d'administration à l'assemblée soient :**

- Stéphanie Poulin. Comme aucune autre candidature n'est proposée, **elle est élue par acclamation.**
- Josué Koch. Comme aucune autre candidature n'est proposée, **il est élu par acclamation.**

### 13. PRÉSENTATION DES DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX PRINCIPAUX ÉLUS POUR 2016-2017

Monsieur Grégoire présente les délégués régionaux en confirmant que les délégations régionales ont tenu leurs élections annuelles en avril dernier.

Nous avons le plaisir de vous présenter les vingt délégués régionaux principaux nommés au terme de ces élections :

- Abitibi-Est : Louiselle Alain
- Bas-St-Laurent-Laurent-Gaspésie-Les-Iles : **Sylvain Croft**
- Beauce-Amiante : **Simon Loubier**
- Drummond-Arthabaska : **Michel-David Lefebvre**
- Duplessis : **Gaétan Simard**
- Estrie : **Frédéric Gariépy-Ladouceur**
- Grande-Mauricie : **François Laporte**
- Haute-Yamaska : **Michel Lévesque**
- Lanaudière : **Charles Drolet**
- Laurentides : **Diane Codère**
- Laval : **Benoit Goulet**
- Montréal : **Frédéric Perman**
- Manicouagan : **Josée Michaud**
- Outaouais : **Sylvie Mercier**
- Québec : **Jean-Sébastien Bolduc**
- Richelieu-Longueuil : **Michel Lévesque**
- Rivière-du-Loup : **Gilles Pellerin**
- Rouyn-Noranda : **Ghislaine Bélanger**
- Saguenay-Lac-Saint-Jean : **Clémence Dionne**
- Sud-Ouest-du-Québec : **Serge Valée**

Monsieur Grégoire fait remarquer que plusieurs d'entre eux ne sont pas à leur première année d'implication. Il les félicite et surtout les remercie de demeurer fidèles malgré cette période de changement qui sera sans nul doute pour le mieux pour nos membres et la profession.

Il tient aussi à remercier tous les délégués régionaux qui sont essentiels pour leur délégation régionale. Votre soutien et votre collaboration vous sont acquis, n'en doutez surtout pas!

### 14. VARIA

**Aucun point n'a été soumis.**

## **15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Au nom de ses collègues du conseil d'administration, Monsieur Pellerin remercie les participants d'avoir assisté en si grand nombre à cette assemblée annuelle des membres du CDPSF. Il cède la parole à Monsieur Trottier pour clore l'assemblée.

Le président d'assemblée appelle une proposition pour lever l'assemblée.

Madame Louiselle Alain propose et Monsieur Simon Loubier appuie.

**Adoptée à l'unanimité**

**Le président d'assemblée déclare que l'assemblée est levée.**

**Gérald Trottier, président**

**Henri-Julien Chartrand, secrétaire**